

Réf: Dossier 178154

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE D'ASSISTANCE ET DE LA PROTECTION CIVILE » en abrégé « CAPC »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN, ANYAMA,
AHOUABO HABITAT, NON LOIN DE L'ECOLE PRIMAIRE
AHOUABO, Lot 49, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 17/01/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE D'ASSISTANCE ET DE LA PROTECTION CIVILE » en abrégé « CAPC »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- VENTE D'EXTINCTEUR
- MAINTENANCE
- INSTALLATION
- PREVENTION
- SECOURISME
- VENTE DE TENUE DE FEU
- VENTE DE DETENTEURS AUTONOMES ET MANUELS
- ETUDE PREVENTIVE
- DIVERSES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN, ANYAMA, AHOUABO HABITAT, NON LOIN DE L'ECOLE PRIMAIRE AHOUABO, Lot 49, Ilot 8

Dirigeant(s) M KOUASSI KOFFI ARISTIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00723 du 20/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05527/GTCA/RC/2023 du 20/01/2023

